



Syndicat Intercommunal de Gestion du R.P.I (Siren : 257103168)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Navilly
Arrondissement	Chalon-sur-Saône
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/10/1989
Date d'effet	18/10/1989

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme MICHELLE RAMEAUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71270 NAVILLY
Téléphone	03 85 49 11 74
Fax	
Courriel	mairiedenavilly@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	844
Densité moyenne	29,43

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Mont-lès-Seurre (217103159)	176
71	Navilly (217103290)	435

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
71	CC du Canton de Pierre de Bresse (247100647)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Etablissements scolaires</p> <p><i>Le syndicat a pour objet 2 compétences optionnelles : 1 - la gestion du regroupement pédagogique intercommunal existant entre les communes membres ainsi que le service de transport scolaire des élèves concernés par ce regroupement. Pour cette compétence, sont adhérents : Mont-lès-Seurre, Navilly et la communauté de communes du canton de Pierre de Bresse, en représentation-substitution de Frontenard.</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Activités péri-scolaires</p> <p><i>Le syndicat a pour objet 2 compétences optionnelles : 2 - la gestion et le fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire. Pour cette compétence, sont adhérents : Navilly, Mont-lès-Seurre et Frontenard.</i></p>
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Transport scolaire</p> <p><i>Le syndicat a pour objet 2 compétences optionnelles : 1 - la gestion du regroupement pédagogique intercommunal existant entre les communes membres ainsi que le service de transport scolaire des élèves concernés par ce regroupement. Pour cette compétence, sont adhérents : Mont-lès-Seurre, Navilly et la communauté de communes du canton de Pierre de Bresse, en représentation-substitution de Frontenard.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)